

Anne de Bretagne

— par —

Marie-Anne PICHARD

Préface de Michel GEISTDOERFER

NOUVELLE ÉDITION
AVEC UN PORTRAIT



Éditions du "Liborion"

4, Rue Paul-Sébillot
DINAN

Anne de Bretagne

— par —

Marie-Anne PICHARD

Préface de Michel GEISTDOERFER

NOUVELLE ÉDITION
AVEC UN PORTRAIT



Editions du "Liborion"

4, Rue Paul-Sébillot
DINAN

INTRODUCTION

C'est une passionnante histoire que celle d'Anne de Bretagne.

Reine à quatorze ans sans amour, mère à quinze ans, reine encore après son veuvage, elle mourut à trente-sept ans, en laissant deux filles dont l'une devait devenir elle-même reine, mais sans avoir réussi malgré huit entreprises à donner un héritier mâle au Trône de France.

Anne fut de ces êtres exceptionnels dont la vie à un moment donné est un centre d'attraction étrange et souvent tragique, autour duquel se joue l'existence des peuples !

Quoi de plus étonnant, surtout pour des hommes de notre civilisation massive, que le rôle de cette petite fille boiteuse entraînant avec elle les contrats royaux et les sacrements de l'Eglise, comme des fétus de paille dans un tourbillon.

Tout de cette petite reine qui ne vécut que l'espace d'un matin, reste inexplicable si on ne l'explique pas par la

force de ses vertus bien plus encore que par son charme physique.

De nos jours encore, tous les Bretons, tous les Français, doivent songer avec émotion à cette enfant qui, dans sa blanche hermine, portait à la fois et le sort de la France et le sort de la Bretagne.

A quatorze ans Anne consent à renoncer au mariage avec Maximilien d'Autriche et accepte Charles VIII pour époux.

Evénement considérable !

Charles VIII aidé par l'Eglise et par le duc d'Orléans (qui devait d'ailleurs devenir lui-même quelques années plus tard l'époux d'Anne de Bretagne), en profite pour renvoyer en Autriche la fille de Maximilien venue en France pour l'épouser.

Ainsi, du même coup, Maximilien d'Autriche perd une épouse, un gendre et... la France.

Si la petite Anne avait consenti à épouser Maximilien au lieu de se contenter de la cuisse symbolique de son ambassadeur, l'Autriche absorbait la France. Rien que cela.

Quant au procès que Louis XII intenta pour révoquer son mariage avec Marie de France et épouser Anne devenue veuve, c'est une fêerie historique ! Il est aussi édifiant que celui de Jeanne d'Arc ; autant que lui, il passionna le peuple ; et comme la fameuse affaire du Collier, il pourrait de nos jours encore, occuper un chroniqueur ou inspirer un dramaturge.

Anne fut aussi une très noble épouse et une très adorée

reine de France. Elle remplaça son premier mari pendant les guerres d'Italie, dont elle avait cependant compris l'inutilité, elle encouragea les lettres et les arts et favorisa la Renaissance.

Une autre qu'elle aurait-elle pu diriger plus finement le merveilleux pinceau de Jean Bourdichon ou le ciseau de Michel Colomb ?

Dinan, plus que toute autre cité se doit de l'honorer avec ferveur.

Anne est nôtre par l'amour qu'elle portait à notre ville qu'elle dota de ses foires, de ses cloches et de son beffroi.

Le Château qui, à Dinan porte son nom ne fut pas construit par elle ; il n'a pas l'éclat ni les empreintes des demeures royales où elle vécut avec ses époux : on n'y trouve par les lys et les hermines entrelacés d'Amboise, ni les ors héraldiques de Blois. Mais elle y tenait et y séjour-nait pour se sentir forte, semble-t-il ; elle aimait à monter sur son donjon, non pour y faire un geste traditionnel, mais pour bien se convaincre que l'âme bretonne restait intacte. Incapable, malgré tout son désir de rendre l'indépendance à son duché, le lendemain même de la mort de Charles VIII, elle s'empessa de lui redonner son Parle-ment.

Il est donc dans l'ordre naturel des choses que les Dinannais aient une inclination pour Anne, à laquelle, comme tous les Bretons, ils préférèrent donner le titre de

IV

« duchesse », comme si à leurs yeux il était plus flatteur que celui de reine.

Pour que la biographie d'Anne de Bretagne, où tous les événements de sa vie dinannaise sont relatés, soit tout à fait harmonieuse, c'est à une dinannaise, *Mademoiselle Marie Pichard*, dont le jeune talent et la clairvoyance historique sont tout à fait remarquables, que nous l'avons demandée.

En magicienne, l'auteur a su redonner de la vie et de la fraîcheur à des choses mortes depuis longtemps et, après quatre siècles, elle fait pour ainsi dire la Duchesse Anne rentrer une fois de plus dans sa bonne ville.

Tous les Dinannais sensibles aux gestes élégants, seront reconnaissants à l'auteur de ce petit livre d'avoir évoqué un peu de leur héroïque passé d'une façon si vivante et si pittoresque.

MICHEL GEISTDOERFER,





Anne de Bretagne

L'étranger bouté hors de France par Jeanne d'Arc, la Guerre de Cent Ans terminée à son avantage, le roi n'était pas encore chef de tous les Français.

Dans son royaume, il existait encore de grands feudataires décidés à rester indépendants.

Malgré tout, le roi était le plus fort. Son domaine était plus vaste, ses troupes nombreuses ; les impôts lui assuraient le moyen d'acheter les hommes et les consciences. Il avait ainsi la possibilité d'écraser tôt ou tard ceux qui refusaient d'être ses vassaux.

Le plus indépendant peut-être de ces grands fieffeux était le duc de Bretagne.

La Bretagne, l'ancienne Armorique, avait, au cours des V^e et VI^e siècles été envahie par les Bretons chassés de leur île par les Saxons. Ces conquérants avaient écrasé la population indigène et, par force et cruauté — ainsi que cela se fait habituellement —, avaient remplacé le vieux culte des Druides par la religion du Christ de Miséricorde.

Les chefs bretons avaient lutté les uns contre les autres et surtout contre les rois francs qui cherchaient en vain à les soumettre.

Vaincus par Louis le Pieux après quelque temps de fidélité aux Carolingiens les Bretons, sous l'impulsion de leur chef Noménoé, comte de Vannes, se révoltèrent contre Charles le Chauve.

Noménoé se fit proclamer roi à Dol, vers 848 ; son fils, Eripsoé, vainqueur du roi de France, fit reconnaître son titre royal au traité d'Angers en 851 et dès lors, la Bretagne vécut isolée du royaume de France.

Du IX^e au XV^e siècle, les princes s'y succédèrent ; certains furent bannis d'autres moururent sur leur lit de parade, bénis de tout leur peuple — ce qui est rare et remarquable en Bretagne comme dans tous les royaumes — Les intrigues, les guerres, les trahisons se multiplièrent sous leurs règnes.

Ainsi, contrairement à ce que l'on suppose, la vie des Bretons était semblable, au Moyen-Age, à celle des habitants des autres provinces.

Cependant, la Bretagne était libre et se gouvernait à son gré. Philippe-Auguste, Louis VIII, et plus tard, Philippe Le Bel, après plusieurs guerres victorieuses, lui avaient imposé certaines de leurs lois et avaient réglé des questions de succession : le duc devait prêter hommage au roi, mais il se considérait, en fait, comme indépendant vis-à-vis de lui.

La Bretagne était donc très difficile à conquérir pour le roi de France ; elle semblait devoir rester longtemps libre. Il était cependant fatal qu'elle subît

le sort des autres provinces françaises le jour où les rois se mirent en tête de réaliser l'unité française, comme aujourd'hui. il faudra que les nations se fondent pour éviter l'étranglement des activités nationales à l'intérieur des frontières.

Les circonstances aidèrent la fatalité.

En France, Louis XI, habile, rusé, ne reculait devant rien pour atteindre son but. En Bretagne, le duc François II, prince « faible de sa personne et encore plus de son entendement » pouvait être manœuvré facilement par le roi.

La lutte était inégale et le sort de la Bretagne réglé d'avance.

Allié aux autres grands seigneurs, notamment aux ducs d'Orléans et de Bourgogne, François II, qui avait fait partie de la Ligue du Bien Public, guerroyait constamment contre la France. Le plus souvent, les guerres se terminaient d'ailleurs par des traités, violés de part et d'autre.

Louis XI, pendant tout son règne, avait provoqué des révoltes et des guerres civiles en Bretagne. Anne de Beaujeu et Charles VIII continuèrent sa politique.

Leur but principal : réunir la Bretagne à la France, était, à ce moment plus qu'à tout autre, accessible. Le duc de Bretagne n'avait comme héritières que deux filles très jeunes, Anne et Isabeau.

La loi salique n'était pas appliquée en Bretagne, aussi les Valois durent-ils profiter de la situation pour préparer l'acquisition du duché. Ils n'osèrent pas invo-

quer les droits trop anciens qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Ils préférèrent réaliser petit à petit leurs désirs par des traités comme ceux d'Ancenis et d'Arras et plus tard par des mariages.

Dès 1480, Louis XI acheta les droits que Nicoles de Bretagne et Jean de Brosnes, son mari, avaient à la succession éventuelle du duc. La défaite de St-Aubin-du-Cormier, en 1488, permit bientôt à la royauté de poursuivre ses avantages, puisque François II, qui devait mourir peu après, abandonna à Charles VIII par le traité de Sablé : Dinan, St-Aubin, Saint-Malo et s'engagea à ne pas marier ses filles sans l'assentiment du roi de France dont il reconnaissait les droits au duché de Bretagne.

L'héritière que le roi de France voulait ainsi par avance déposséder était Anne de Bretagne.

En 1455, François II avait épousé Marguerite de Bretagne, fille de François 1^{er}, dont il n'avait eu qu'un fils, né le 29 juin 1463 et mort deux mois après. Devenu veuf, il se remaria en 1471, avec Marguerite de Foix, fille de Gaston Phœbus. De ce mariage, il n'eut d'abord aucun enfant. De la stérilité de ces unions, grand malheur pour la dynastie, on accusait hautement Antoinette de Villequier, qui devint la favorite de François II, vers 1457, après avoir été celle de Charles VII, et qui éloigna le duc de la duchesse. Cette femme généreuse, mêlée à la politique bretonne, eut, jusqu'à sa mort, survenue, croit-on, en 1475, une grande influence sur François II et ce ne fut seulement que quelques années

après sa mort que naquirent de Marguerite de Foix, Anne en 1477 et Isabeau qui mourut en 1490. Ainsi peut-être, Antoinette de Villequier est-elle pour beaucoup dans le rattachement de la Bretagne à la France. Sans elle, le duc aurait eu peut-être des fils et l'habileté de Louis XI n'eût servi à rien. Si elle n'était pas morte aussi jeune, Anne de Bretagne manquerait peut-être à l'histoire de France. Cette dame de Villequier qui fut sévèrement jugée par ses contemporains, mérite donc qu'on la cite : elle fit le bonheur des dernières années de Charles VII et elle servit même ses descendants, puisque ce fut grâce à elle que la Bretagne devint province française.

C'est ainsi que sont souvent négligées les causes intimes mais véritables des événements alors qu'on s'attache seulement aux versions officielles trop souvent inexactes.

Avant même d'avoir été contraint de signer un traité désastreux pour sa fille et pour son pays, François II, devinant les intentions de la France, essaya, avant de mourir, de neutraliser l'action du roi. Pour cela, il avait deux moyens : marier sa fille Anne et la faire reconnaître duchesse par le peuple.

En 1485, il avait essayé de marier une de ses filles avec le fils du roi d'Angleterre, Edouard IV, mais cette tentative, de même que plusieurs autres analogues, avait échoué.

La même année il fit jurer sur les reliques les plus vénérées, par nobles, bourgeois et gens d'église de

son duché, de ne reconnaître d'autres souveraines que ses deux filles. En 1486, Marguerite de Foix étant morte, il réunit ses Etats à Rennes afin qu'ils renouvelassent le serment de l'année précédente. Mais le traité qui suivit la défaite de son armée, réduisit à néant les efforts faits pour rendre ferme le pouvoir de sa fille. Il essaya une dernière fois de maintenir l'indépendance bretonne en fiançant Anne au sire d'Albret, qui avait des droits à la couronne ducal.

Mais François II se rendit bientôt compte que quoi qu'il fit, l'indépendance de la Bretagne était sérieusement menacée et cela, en partie, par sa faute. La honte, le chagrin, l'usèrent, et il mourut à cinquante-cinq ans, en 1488.

Anne, sa fille, devint alors duchesse, titre envié, bien lourd pour cette enfant de douze ans. Elle trouva à son avènement un pays fatigué par la guerre, divisé par les querelles intestines, des finances en très mauvais état, quelques-unes des bonnes villes aux mains de l'ennemi, des intrigues autour d'elle, de nombreux prétendants pour lui disputer sa couronne, et surtout le roi de France essayant par tous les moyens de la déposséder.

Ce n'était guère l'affaire d'une enfant de dominer une situation aussi difficile et de se maintenir au pouvoir avec force et sécurité. Elle devait être vaincue, la lutte étant trop inégale ; cependant elle se défendit jusqu'au bout et ne se rendit qu'après une longue résistance. Elle connaissait ses droits et voulait qu'on les respectât,

mais elle n'avait ni l'âge ni les moyens, à elle seule, de les faire reconnaître. Elle dépendait, en effet, de son conseil de tutelle et de son tuteur, le Maréchal de Rieux.

Et tous ces seigneurs qui l'entouraient ne visèrent qu'une chose : la marier au mieux de ses intérêts ou des leurs.

Pour assurer l'indépendance complète de la Bretagne, le mieux eût été d'unir la duchesse à quelque prince breton, ce qui n'était pas très difficile à trouver. Il y avait d'abord Alain d'Albret, à qui elle avait été fiancée du vivant de son père, mais ce prétendant ne plaisait guère à la duchesse : il avait quarante-neuf ans, il était veuf et père de neuf enfants légitimes et de nombreux bâtards. Le visage bourgeonné, la voix rauque, le regard dur, l'humeur farouche, cet ensemble de qualités tentait si peu la jeune souveraine qu'elle était effrayée à sa vue et refusait de le rencontrer. Lorsqu'il lui rappela les promesses faites du vivant de François II, elle déclara « qu'elle avait fait promesse du vivant de son « père, par crainte et révérence de lui, pour ne le vouloir contester ni désobéir » mais qu'elle ne s'accommoderait jamais de ce mariage. Beau trait de respect filial, mais limité dans le temps.

Le sire d'Albret, évincé aussi résolument, il y avait encore deux seigneurs bretons dont la noblesse pouvait prétendre au trône ducal : c'étaient Jean de Châlons, prince d'Orange, fils d'une sœur de François II et Jean, vicomte de Rohan, mais malheureusement pour eux, ils étaient tous deux mariés, et on ne pouvait guère songer

à faire disparaître leurs épouses ou à admettre la bigamie, même pour l'indépendance bretonne !

On ne pensa pas à l'annulation du mariage de Jean de Rohan, en cour de Rome, ce qui était pourtant un procédé bien commode, comme le prouva la suite de la vie de la duchesse.

Le vicomte de Rohan proposa une autre solution : marier les princesses à ses deux fils aînés, mais, malheureusement, il avait été trop longtemps le chef des armées française contre le duc pour ne pas être regardé en ennemi par les Bretons fidèles.

Un mariage avec un prince étranger restait donc seul possible. On songea à Maximilien d'Autriche, empereur des Romains, prince puissant, jeune — il avait une trentaine d'années, ce qui plaisait à la duchesse, — veuf — ce qui était une chance, — et qui jouissait de la sympathie de l'entourage de la princesse.

Des négociations avaient déjà été entreprises du vivant du duc, ce qui montre que François II avait eu, pour marier sa fille, différents projets.

On les renoua.

La plus heureuse, à l'idée de cette union, fut la duchesse elle-même : son orgueil était satisfait à la pensée d'être reine et impératrice, et il lui plaisait aussi d'échapper à la tutelle obsédante de Françoise de Dinan qui lui vantait toujours les charmes de son parent, le sire d'Albret.

Maximilien, de son côté, voyait sans déplaisir une union qui lui procurerait une jeune et charmante femme, pourvue d'une aussi belle dot ; il envoya donc pour

procéder à la cérémonie des fiançailles, le comte de Nassau, Jacques de Condebault, son secrétaire, Loupian son maître d'hôtel, et Polhain son mignon. Cette cérémonie, tenue secrète, eut lieu au mois de mars 1490, et se déroula selon la coutume allemande : on mit la princesse au lit et le beau Polhain glissa sa jambe nue jusqu'au genou dans la couche nuptiale, en présence, bien entendu, des trois autres envoyés, de la gouvernante et de seigneurs anglais, qui s'esbaudirent grandement de cette coutume, barbare, à leur sens.

Le chancelier de Bretagne Montauban divulga le mariage clandestin en donnant, dans de nombreux actes le titre de reine des Romains à sa maîtresse.

Alain d'Albret, qui se croyait déjà duc de Bretagne, n'hésita pas à trahir et à passer du côté français — ce qui était une manière très chevaleresque de se venger des dédains de la petite duchesse, — Pour une rente viagère de vingt-cinq mille livres, il abandonna ses droits sur le duché et fit entrer les Français dans Nantes.

Un autre mécontent fut Charles VIII. En effet, ce mariage était une violation du traité de Sablé et un défi jeté à la France. Pour relever ce défi, le roi et sa sœur avaient-ils un meilleur moyen que la guerre ? Les armées françaises pénétrèrent de plus en plus en Bretagne. Le roi tint sa cour à Nantes et il utilisa avec profit la corruption, qui a toujours été un moyen très sûr de gouvernement. La noblesse bretonne n'hésita pas à trahir sa souveraine. Tous les mécontents se rallièrent au roi. Avec l'aide de son tuteur, Anne, à la tête d'une

petite armée, voyageant en croupe de quelque seigneur, essaya de résister à l'envahisseur. Ne pouvant pénétrer à Nantes, elle se réfugia à Rennes et organisa la résistance. Ses troupes, composées de Bretons, d'Allemands et d'Anglais — le roi d'Angleterre, après de longues hésitations, lui ayant envoyé quelque secours — étaient plus faibles que les armées françaises. D'autre part les étrangers, mal payés, se rendaient en masse à l'ennemi à la première offre d'argent. Ainsi, un corps anglais privé de subside, se rendit aux Français qui occupaient Dinan. L'argent manquait à un tel point aux Bretons que le maréchal de Rieux avait fait battre monnaie de cuir « monnaie noire », et que la duchesse avait mis en gage ses bagues, ses bijoux, drageoirs et flacons, et même les sacraires où l'on mettait les hosties.

Cependant, de nombreuses villes telles que Saint-Malo et Brest, firent une résistance acharnée à l'envahisseur, mais malgré le courage et l'énergie de la duchesse, malgré l'amour que son peuple lui portait, que pouvaient ses troupes disparates, mal organisées, mal payées contre les armées royales ?...

En 1491, le siège fut mis devant Rennes où était réfugiée la duchesse. Il y eut d'abord un combat singulier dans les fossés de la ville entre un bâtard de Foix et un seigneur breton. Personne ne fut tué, et Anne, qui assistait à ce divertissement fit donner « hypocras et épices » aux Français et chacun se retira. Mais cette joute n'était que le préliminaire galant d'une lutte âpre de part et d'autre. Le siège fut reserré après une sortie

malheureuse des Bretons. Les Allemands et les Anglais parce qu'ils n'étaient pas payés, se retirèrent.

Charles commença alors les négociations. Il offrit à Anne une rente annuelle de cent mille écus si elle voulait renoncer au gouvernement de la Bretagne et choisir pour demeure tel lieu qu'il lui conviendrait, à l'exception de Rennes et de Nantes et le choix entre trois maris : Louis de Luxembourg, le duc de Nemours, le comte d'Angoulême : conditions de paix qui durent irriter la fière duchesse. Elle répondit qu'elle se considérait comme mariée à Maximilien et, refusa-t-il de la prendre, elle se considérerait cependant comme sa femme et s'il mourait, elle n'épouserait qu'un roi ou fils de roi.

Charles VIII proposa autre chose : il offrit aux troupes étrangères le paiement de l'arriéré de leur solde à condition qu'elles s'éloignassent aussitôt, ce qu'elles acceptèrent. Après avoir publié une amnistie générale, il envoya son avant-garde, sous la conduite des ducs d'Orléans et de Bourbon pour s'emparer de la ville et accorder à la duchesse une rente annuelle de cent mille livres et l'autorisation de se rendre auprès de son mari, le roi des Romains, à condition qu'elle renonçât à jamais à son duché.

Anne de Bretagne ne se pressa pas de répondre. Charles VIII qui était déjà fiancé solennellement à Marguerite, fille de Maximilien d'Autriche, ne trouva alors de meilleur moyen d'épouser la duchesse pour avoir le duché.

Le roi, pour vaincre la répugnance qu'Anne

avait à devenir sa femme, fit pression sur elle par l'intermédiaire de son entourage, invoquant les malheurs du peuple, en proie à des guerres continuelles, mais ce fut en vain qu'on essaya de faire entendre raison à la duchesse. Il fallut que son confesseur lui démontrât que Dieu et l'Eglise ordonnaient ce sacrifice à son pays et à la paix. Quel astucieux diplomate devait être ce prélat pour être arrivé à rompre deux mariages : celui de Charles VIII avec la fille de Maximilien et celui de Maximilien avec la duchesse Anne. Il est vrai qu'en se servant de Dieu et de l'Eglise, on peut vaincre bien des résistances ! Anne, enfin, se résigna.

Prévenu de son bon vouloir, Charles VIII, sous prétexte de dévotions à accomplir dans une chapelle aux portes de Rennes, entra dans la ville avec cent hommes d'armes, cinquante archers, sa sœur et le comte de Dunois. Il alla saluer la jeune duchesse et eut avec elle un entretien particulier. Trois jours après, eut lieu la cérémonie des fiançailles dans la chapelle Notre-Dame, en présence du duc d'Orléans, du seigneur de Dunois, de la dame de Beaujeu, du chancelier de Bretagne du prince d'Orange et autres seigneurs, tandis que courait dans la ville, en quête de renseignements, que personne ne désirait lui fournir, Polhain, le mignon de Maximilien, tout marri et étonné de cette alliance imprévue, à laquelle il ne voulait croire.

D'autres que lui furent étonnés. Dans toute l'Europe on ne pouvait supposer qu'Anne, alors âgée de quatorze ans, capable de comprendre la portée de ses actes acceptât de s'allier au prince qui venait de la

dépouiller complètement. Les prétendants évincés firent même courir le bruit que la duchesse avait été enlevée par Charles-VIII, mais elle déclara elle-même que c'était de son plein gré qu'elle s'était fiancée. En réalité, son refus eut entraîné la destruction complète de la Bretagne, exténuée par les guerres et la misère. Les dernières troupes bretonnes écrasées, c'eût été pour le duché, l'état de pays vaincu, complètement assimilé au « regnum francorum » ; pour les Bretons, tous les malheurs qui suivent une guerre sans merci et pour la duchesse, non le titre très envié de reine de France, mais le cloître et la perte de sa noblesse. Son orgueil, sa bonté pour son peuple, l'amour qu'elle avait pour son pays lui déconseillèrent une lutte inégale. En réunissant la Bretagne à la France, elle lui fit perdre son indépendance— c'était alors inévitable—mais elle lui fournit un nouvel élément de vie économique et la fit profiter de toute la gloire française.

Mais Anne de Bretagne, fiancée officiellement au roi des Romains en épousant Charles VIII, violait ses engagements de façon assez cavalière.

Le roi de France, de son côté était au su de tous « marié » à Marguerite d'Autriche ; en effet, peu de temps avant la mort de Louis XI, la princesse, âgée de trois ans, avait été solennellement fiancée au dauphin, qui avait alors douze ans. Le mariage à l'église avait eu lieu quelques heures plus tard. Charles avait épousé « de la main et de l'anneau » la petite princesse. A la mort de Louis XI, Marguerite fut considérée comme reine, et ce double manquement de parole vis-à-vis de

la maison d'Autriche émut fort l'opinion publique, qui jugeait sévèrement la légèreté intéressée des grands. On vit une punition de ce parjure dans la mort subite survenue quelques jours avant le mariage, de Dunois qui avait tant travaillé à la conclusion de cette alliance.

En France, au château de Langeais, près de Tours, fut dressé et signé le contrat par lequel Anne de Bretagne apportait en dot son duché à la France. Ce traité de paix fut le premier édifice solide de la réunion de la Bretagne au royaume ; il y fut stipulé que les deux parties ayant des droits « égaux » à la succession de François II, voulant mettre fin à la guerre, avaient résolu pour cela de contracter mariage. Anne de Bretagne abandonnait au roi la propriété entière du duché, sans pouvoir révoquer par testament cette donation, dans le cas où elle ne survivrait pas au roi. Charles VIII, s'il mourait avant la duchesse sans avoir d'elle aucun enfant vivant, lui cédait tous les droits qu'il prétendait avoir sur le duché, mais, pour éviter les guerres et « sinistres fortunes », la duchesse s'engageait à ne convoler en secondes noces qu'avec le successeur du roi, son mari ou l'héritier de son successeur.

Charles garantit, en outre, à la reine, le même douaire que celui dont avait joui sa mère et lui assura la possession des bijoux, meubles et linge qui seraient à elle à la mort du roi. Ce contrat, qui semble une prophétie, fut signé le 6 décembre 1491, et le même jour, en grande liesse, eut lieu la cérémonie nuptiale.

Pour cette circonstance, malgré la pénurie des finances, la Bretagne fournit d'amples subsides. La princesse était vaincue ; il ne fallait pas ajouter à son humiliation la pauvreté. Aussi, tout le luxe possible fut-il déployé. Ce qui dépassa tout en somptuosité, ce fut la robe de noce elle-même, faite d'un drap d'or-trait-enlevé, c'est-à-dire chargé de dessins en relief, tracés par de l'or en bosse, dont on employa huit aunes à sept mille trois cent cinquante francs l'aune. Cette robe était fourrée de trois cent soixante peaux de martre-zibeline.

En quittant Langeais, le roi et la reine allèrent à Tours et dans plusieurs autres grandes villes et enfin Saint-Denis où la reine Anne fut sacrée souveraine le 8 février 1492. « Il faisoit bon la voir, car elle étoit « belle, jeune et pleine de si bonne grâce qu'on prenoit « plaisir à la regarder » ; elle boitait légèrement mais c'était une reine ; on ne s'en apercevait pas et elle-même l'oubliait.

Le lendemain du sacre, la reine-duchesse fit son entrée solennelle à Paris. Tous les membres du Parlement de la Cour des Comptes, les généraux de justice, maîtres des requêtes du palais, du trésor, les élus, et tout le peuple allèrent à sa rencontre en habit de fête : « Pour vrai, quand tout le monde fut assemblé, il « composoit une merveilleuse quantité de peuple, telle- « ment que depuis la chapelle, par tout le chemin, et « parmi les rues jusqu'au palais, on ne se pouvoit tour- « ner ».

Les fêtes terminées, la vie aventureuse sur les

routes, les décisions sans appel et les intrigues laissées en Bretagne, commença la vie de famille.

Pour Anne, habituée dès l'enfance à être traitée en souveraine, ne supportant aucune résistance à ses volontés, quelques difficultés surgirent d'abord avec la dame de Beaujeu, qui voulut, dit Brantôme, « user de prérogative et autorité à son endroit, mais elle trouva bien chaussure à son pied, car la reine estoit une fine Bretonne fort superbe et altière à l'endroit de ses égaux, de sorte qu'il fallut à Madame de Bourbon caler et laisser à la Reine, sa belle-sœur, tenir son rang ».

Autre point délicat : le mariage avait été célébré sans les bulles pontificales levant l'excommunication résultant de la parenté des deux conjoints, mais le pape était si complaisant que l'on s'en soucia peu et les bulles arrivèrent à temps pour la régularité des écritures.

Cependant, la petite princesse d'Autriche, pour ainsi dire mariée à Charles VIII, était toujours à la cour de France ; l'empereur Maximilien, son père, ayant perdu une femme en Anne et un gendre en Charles VIII, s'allia au roi d'Angleterre et au roi d'Espagne pour se venger et surtout pour essayer de diminuer la puissance française, mais sans succès, Henri VII, après un siège devant Boulogne, se contenta d'une indemnité pour ses frais de guerre en Bretagne. Ferdinand II d'Espagne reçut la Cerdagne et le Roussillon. Quant à Maximilien, on lui rendit la dot de sa fille, l'Artois, la Bourgogne et aussi la petite princesse qui, malgré les cadeaux d'Anne et de Charles, ne se consola pas et

garda toujours rancune à la France, tout en entretenant d'excellentes relations avec la reine.

Tous ces ennuis écartés, Anne n'eut pas de peine à dominer la nature faible du roi, cependant, elle ne put le détourner de ses chimères italiennes. Elle ne prit aucune part officielle dans l'administration de son royaume. Même les actes relatifs à la Bretagne portent la signature du roi à côté de la sienne.

Pendant les cinq premières années de leur mariage, les nouveaux époux se quittèrent peu ; ils habitèrent tantôt Amboise, tantôt Plessis-les-Tours.

C'est à Plessis que, le 10 octobre 1492, onze mois après son mariage, Anne accoucha d'un fils qui reçut le nom de Charles-Orland. Elle avait à peine quinze ans et le roi un peu plus de vingt ; l'enfant était loin d'être robuste, cependant, Anne l'abandonna pour aller à Lyon avec le roi, vaquer aux préparatifs de l'expédition d'Italie. Le jeune dauphin était, dit Commynes, « un bel « enfant audacieux en parole et ne craignant point les « choses que les autres enfants sont accoutumés de craindre ». Il était élevé à Plessis, entouré de toutes les sollicitudes et cela suffisait sans doute à la reine qui, pendant toute la durée de la guerre, demeura à Lyon et à Moulins, chez sa belle-sœur, pour avoir plus vite des nouvelles du roi jusqu'à son retour.

Quelque temps plus tard, en août 1495, une épidémie de petite vérole emporta le dauphin alors âgé de quatre ans.

Cette mort causa au roi et à la reine un violent chagrin et la santé du roi en fut si altérée qu'on conseilla des momeries afin de le distraire de sa douleur.

Anne assistait, navrée, à ces fêtes, par contre, Louis d'Orléans y prenait grand plaisir. La reine, pensant qu'il se réjouissait d'une mort qui le faisait prince héritier, irritée, lui montra si vivement son déplaisir qu'il dut quitter la cour et aller vivre en son château de Blois.

Chacune des trois années qui suivirent la mort du dauphin, Anne mit au monde un enfant : deux fils, Charles, en 1496, qui ne vécut pas un mois, et François, en 1497, qui mourut quelques jours après ; enfin, une fille, Anne, en 1498, qui, elle non plus ne vécut pas. La reine prenait cependant tous les soins possibles pour assurer la vie de ces petits êtres. Ayant foi dans la saine vigueur de sa race, elle les faisait allaiter par des Bretonnes, et, superstitieuse comme tous les gens du Moyen-Âge — la superstition n'était pas et n'est pas, même de nos jours, spéciale aux Bretons — elle couvrait les nourrices d'amulettes : chapelet de jaspe, écu de Guyenne enveloppé dans du papier, morceau de cire noire renfermé dans une bourse de drap d'or, six langues de serpent, une grande, deux moyennes et trois petites ; elle vouait ses enfants à la Sainte Vierge, appelait sur eux tous les secours de la religion et malgré tout, le mauvais sort ne pouvait être conjuré. Aussi, la malignité populaire en accusait-elle l'illégalité du mariage de Charles et d'Anne. Commynes, faisant allusion à cette union et à celle de Jean de Castille avec Marguerite d'Autriche, écrivait : « Si les dicts mariages furent ainsi changés selon

l'ordonnance de l'Eglise ou non, je m'en rapporte à ce qui en est, mais plusieurs docteurs en théologie m'ont dicté que non et plusieurs m'ont dictés que oui. Mais quelque chose qu'il en soit, toutes ces dames ont eu quelque malheur en leurs enfants ; la nôtre a eu trois fils de rang et en quatre années, l'un a vécu trois ans et puis mourut, et les autres deux aussi sont morts. Madame Marguerite d'Autriche a été mariée au prince de Castille, qui mourut au premier an qu'il fut marié, qui fut l'an 1497. La dicte dame demeura grosse, laquelle s'accoucha d'un fils tout mort, incontinent après la mort de son mari ».

Ainsi, la foi du peuple, plus simple et plus droite que celle des grands ecclésiastiques ou laïcs, accueillait les malheurs des princes comme la punition juste d'un manquement à la foi jurée. Mais il faut plutôt croire que le sang généreux d'Anne de Bretagne ne pouvait lutter contre les tares héréditaires de la famille royale. Quoiqu'il en soit, ses enfants morts, il ne resta plus à la reine qu'à les réunir en un même tombeau et c'est grâce à cette infortune et au grand amour de la reine pour ses enfants que nous avons, en la cathédrale de Tours, un mausolée de marbre blanc, œuvre de Jean Just, qui compte parmi les œuvres les plus délicates de la prérenaissance française.

Le roi, qui ne pouvait donner d'enfant vivant à la reine, ne put non plus lui conserver le titre de reine de France dont elle était si fière.

Le samedi 7 avril 1498, veille de Pâques fleuries, sortant de la chambre de la reine pour aller voir le jeu de

paume, il heurta du front la porte de la Galerie Hacquelebac au château d'Amboise, et quelques instants après, regardant les joueurs, il s'affaissa. Etendu sur une vieille paille, il expira à onze heures du soir, à l'âge de 28 ans.

La reine mena grand deuil les premiers jours de son veuvage, elle inquiéta son entourage par la violence de ses transports, elle se traîna à terre, larmoyante.

Malgré sa peine, elle se hâta, le surlendemain, de rétablir la Chancellerie de Bretagne, que le roi avait supprimée, montrant ainsi que le respect des dernières volontés du défunt n'allait pas jusqu'à lui faire oublier les intérêts de son duché ; peu après, elle reçut Louis d'Orléans et le pria de veiller à ce que les funérailles du roi fussent célébrées avec la pompe coutumière ; elle régla son deuil et celui de sa maison et quitta le château royal toute vêtue de noir en signe de douleur. Jusqu'alors, toutes les reines avaient porté le deuil en blanc. Cette nouvelle mode n'était pas heureuse — sacrifier le blanc est un manque de goût qui étonne chez une reine, généralement mieux inspirée — mais, elle eut beaucoup de succès, puisqu'elle dure encore, et pour les reines et pour les roturières.

Anne s'installa alors durant son veuvage pendant quatre mois à Paris, dans la maison d'Étampes, un hôtel situé quai Saint-Paul, aujourd'hui quai des Célestins.

Duchesse souveraine de Bretagne, elle donna tous ses

soins au gouvernement de son pays. Elle nomma les seigneurs bretons gouverneurs des places fortes, battit monnaie, proclama des édits, exigea le retrait des troupes françaises des villes qu'elles occupaient.

Le nouveau roi de France Louis XII vint la visiter plusieurs fois. Par deux actes du 19 août 1498, il fut même convenu entre eux que Louis demanderait au pape l'annulation de son mariage avec Jeanne de France et que, s'il n'épousait pas la duchesse dans le délai d'un an, il lui rendrait les deux villes de Nantes et Fougères, qu'il détenait en gage et ainsi s'accompliraient les stipulations du contrat de mariage d'Anne et de Charles VIII. Le plus heureux de ces arrangements était certainement le roi qui ne savait comment se débarrasser de sa femme. Celle-ci avait un visage noir et laid, sa taille était petite et contrefaite. Ce ne fut que contraint par Louis XI que le duc d'Orléans l'avait épousée en 1476. « Leurs enfants ne coûteront pas cher à élever », disait le roi. Le prince s'était résigné au mariage en déclarant n'y vouloir donner aucune suite et n'avoir aucun rapport avec cette laide princesse. Mais le beau-père, investigateur et soupçonneux, ne l'entendait pas ainsi : « C'est grande merveille, écrivait Saint Gelais de Monlieu, de ce qu'on faisait au duc d'Orléans et les menaces qu'on lui faisait s'il ne s'acquittait pas de coucher avec la dite Jehanne. On ne le menaçait de rien moins que de la vie et j'aurais grande honte de réciter la façon dont en usaient ceux qui étaient autour, tant hommes que femmes ».

O doux âge de liberté !

Jeanne avait toutes les qualités morales et un dévouement absolu à son mari, mais la raison d'État exigeait le mariage du roi avec la veuve de Charles VIII, et troquer une femme sans charme contre une jeune veuve de vingt ans, belle, blanche, spirituelle, n'avait rien de désagréable.

Un tribunal ecclésiastique prononça la nullité du mariage pour non-consommation, ce qui fut très difficile à prouver, le roi et la reine n'étant pas d'accord sur ce point important. On décida que la reine serait visitée par des matrones ; elle s'y refusa, s'en rapportant au serment du roi qui s'empressa de jurer sur l'Évangile, et le mariage fut déclaré nul. Mais le peuple n'approuva pas le jugement et disait en montrant du doigt les prélats qui composaient le tribunal : « Voilà Caïphe, voilà Hérode, voilà Pilate, qui ont jugé contre la haute dame qu'elle n'est plus reine de France ».

Le peuple ne savait pas que des intérêts de famille obligeaient le pape Alexandre VI à satisfaire les volontés du roi. Ce pape qui, comme on le sait, avait été marié avant d'entrer dans les ordres, voulait, en effet, unir son fils César Borgia à quelque princesse parente du roi de France. Après de vaines démarches auprès de la princesse de Tarente, on lui donna la dernière fille du sire d'Albret en échange de la bulle de dissolution du mariage.

Pendant ce temps, Anne de Bretagne, gouvernant en souveraine, visitait ses états : elle alla à Rennes tenir les états du duché, elle alla aussi à Dinan où elle fut

très assidue aux oraisons et « ne voulut ne feste ne ebats » ; elle revint à Nantes par Laval.

A Nantes, elle fut reçue solennellement avec grande joie de la populace et grand plaisir pour elle de se trouver dans sa ville préférée. Elle créa une compagnie de cent gentilhommes bretons chargée de veiller à sa sûreté et ces nobles soldats qui la suivirent en France après son second mariage laissèrent leur nom à une terrasse du château de Blois où ils avaient coutume de se réunir et qui, depuis lors, fut appelée « la perche aux Bretons ».

Le roi de France vint la rejoindre au début du neuvième mois de son veuvage. Il était très épris de la duchesse, aussi les conseillers bretons rédigèrent-ils le contrat de mariage en conséquence.

Par ce contrat, signé en janvier 1499, Anne de Bretagne conservait le gouvernement de son duché dont elle touchait seule les revenus : si elle mourait sans enfants, le roi jouissait sa vie durant du duché qui devait revenir après lui aux héritiers directs d'Anne de Bretagne, sans que les autres rois ses successeurs en pussent quereller ; dans le cas où des enfants naîtraient le second enfant mâle ou fille à défaut de mâle, serait, de droit héritier du duché.

Anne devait jouir, durant toute sa vie, du douaire que lui avait attribué Charles VIII. De plus, le roi très chrétien lui en accordait un autre d'égale valeur.

Ainsi, l'amour du roi pour la duchesse réduisait à rien toutes les manœuvres savantes de Louis XI, d'Anne de Baujeu et de Charles VIII. La Bretagne restait indépendante et de plus, comme cadeau de nocces à sa

femme, le roi ratifiait tous les privilèges, droit d'église, de justice, comme Chancellerie, Conseil, Parlement, Chambre des Comptes, Trésorerie de Bretagne. Le malheur des finances royales fut que Louis XII eut beaucoup trop d'amour pour cette petite duchesse plus bretonne que française, qui le menait à son gré.

Le mariage fut célébré à Nantes, le 8 Janvier 1499. A cette occasion, les églises et abbayes bretonnes reçurent de la pieuse et généreuse reine de précieux objets de cultes. Les souverains parcoururent ensuite la Bretagne, ils allèrent notamment à Dinan que la reine érigea en présidial, c'est-à-dire qu'elle y nomma un corps de juges supérieurs chargés de vérifier les procès établis par les juges inférieurs.

L'ascendant d'Anne sur Louis XII se manifesta dès le début de leur union. La soumise épouse de Charles VIII se révéla telle qu'elle était, fine politique et d'un très grand bon sens. Elle conseilla le roi sur les affaires du royaume et blâma la malencontreuse expédition d'Italie, mais le roi ne sut résister au désir de se conquérir une part de royaume en cette Italie enchantée où la vie semblait douce, joyeuse et belle.

La perspicacité de la reine l'empêcha de se réjouir de la trop rapide conquête, et tandis que Louis XII entrait en triomphateur dans les villes tôt ouvertes, Anne s'occupait du royaume de France et le gouvernait bien qu'elle n'ait pas été nommée officiellement régente. Elle recevait les ambassadeurs et continuait la politique du roi, laissant sagement de côté ses sentiments chrétiens pour l'aider dans sa lutte contre Jules II.

Quand le roi songea à son expédition contre Constantinople, elle lui fournit sans compter l'aide de son duché, tant en hommes qu'en argent. Elle fit construire une caraque « Marie La Cordelière », (du nom d'un ordre créé par elle), de proportions considérables, où embarquèrent les plus fins Bretons. Et chacun d'eux, au moins, « transmit son turc en enfer ».

Anne de Bretagne eut deux fils et deux filles de Louis XII. Les deux fils moururent en naissant. Quant aux filles, l'aînée, Claude, née en 1499, devait devenir reine de France par son union avec François d'Angoulême, l'autre, Renée, née en 1510, fut mariée au duc de Ferrare. La reine aimait beaucoup ses filles, surtout Claude, dont la santé chancelante lui fut un perpétuel souci. Elle la voua à Saint François de Paule, mort en très grande odeur de sainteté, et il paraît que cela fit plus de bien à la petite fille que toutes les drogues qu'on lui fit prendre.

Les guerres d'Italie avaient grandement fatigué le roi : la nouvelle des défaites de Seminara et de Cérignolles abattirent sa résistance morale, aussi tomba-t-il malade vers la fin de l'année 1503. La reine le soigna avec dévouement « elle ne bougeait tout le jour de sa chambre lui faisant tout le service qu'elle pouvait ». Mais, elle pensait cependant à ses intérêts et aux ennuis qu'elle pourrait avoir si Louis XII mourait.

Elle prit donc ses précautions et commença son démé-

nagement : elle fit envoyer à Nantes par la Loire, trois grandes nefs chargées de ses objets mobiliers.

Mais François de Rohan, maréchal de Gié, chef du parti du dauphin François d'Angoulême et par cela même ennemi de la reine et des Bretons — bien que seigneur breton lui-même — arrêta le convoi.

Et comme il arrive trop souvent, au lieu de recevoir des félicitations, ce brave serviteur du roi fut poursuivi par la haine de la reine et fut vaincu. Arrêté, mis en prison, accusé de concussion et de lèse-majesté, il fut suspendu de son office pour cinq ans, privé de ses armes d'armes et exilé à dix lieues de la cour.

Il se retira en Anjou, disant — faisant allusion à sa disgrâce prématurée — « qu'à bonne heure la pluie l'avait pris ». La reine s'était vengée. Cela lui valut d'être ridiculisée dans plusieurs farces. L'une s'intitulait « Trop chauffer cuit, trop parler nuit ». Dans une autre, jouée par plusieurs collèges de Paris, il était question d'un maréchal qui avait voulu ferrer une « Anne », mais qui avait reçu un tel coup de pied qu'il avait été projeté par dessus le mur jusqu'à un verger. La reine était trop fière pour se sentir atteinte par cette satire, elle poussa même la bonne grâce jusqu'à assister à sa représentation.

En 1505, le roi, affecté profondément par la situation déplorable de ses états italiens, tomba à nouveau malade et sa santé inquiéta beaucoup son entourage.

La désolation régnait dans tout le pays.

Le peuple de France entier se pressait dans les églises implorer Dieu « à ce, ne faillit le pauvre peuple de

« France » dit Jean d'Auton « qui mit lors son labeur en « oubli pour y accourir à troupeau, les mains jointes et « les yeux tendus à mont, et criant à haute voix ».

Chaque personne de l'entourage du roi vouait le malade à son saint favori. La Trémoille à Notre-Dame de Liesse, le peuple de Paris à Sainte Geneviève, la reine à Notre-Dame de Folle-Coat à laquelle elle promit même de faire un pèlerinage dans l'année.

Grâce à tous ces protecteurs célestes et sans doute aussi aux médecins, Louis XII guérit et la reine accomplit son vœu et séjourna longtemps en Bretagne, où elle fut accueillie par tous avec joie.

Elle tint les Etats de la province et vint aussi souvent à Dinan. Elle aimait à se « percher » sur son donjon, sans doute pour se rendre compte de sa puissance, ou plus simplement pour y « deviser avec ses dames sur la religion et les devoirs du sexe ».

La littérature devait avoir sa place aux réceptions de la reine Anne qui, comme on le sait, avait groupé autour d'elle une pléiade de poètes : les Jean Marot, les Mechinot, les Jean le Marie de Belges, dont elle était le généreux mécène. C'est donc la poésie, la poésie pastorale qui fit pour une bonne part les frais de son entrée à Dinan. « De la Hunaudaye, Madame Anne alla voir sa « bonne ville de Dinan, forte et puissante cité et de « grande défense auquel lieu vint au-devant d'elle, à « une demi-lieue environ, une bergerie fort joyeuse à « la collaudation de ladite Dame, faite de haut style et « parée à l'avenant par gens de sorte et fut reçue la- « dite Dame comme maîtresse et principale de son du-

« ché et lui fait joyeuse chère de ses bons vins d'Anjou
« dont ils ont en quantité et des meilleurs qu'ils peuvent
« avoir ».

Anne accorda quelques privilèges nouveaux à sa bonne ville. Elle octroya les lettres patentes pour le placement de l'horloge que les bourgeois avaient fait construire en 1498 à Nantes. Elle donna même un beffroi à la ville qui fut placé en 1507 et devait servir à alerter en toute circonstance.

Quelques années plus tard, en 1510, pour témoigner sa sympathie à Dinan, elle lui accorda la franchise de tout droit pour les foires du Liège et de la Saint-Gilles.

L'église St-Malo était alors en reconstruction, et c'est sans doute sur la demande du prince de Rohan, son fondateur, que la reine Anne versa une somme de cent livres tournois pour continuer l'édifice, et bien qu'elle ne retourna plus à Dinan, elle n'oublia ni son église ni sa bonne ville et, en 1511, le roi et elle-même donnèrent une autre somme de cent livres tournois pour achever de construire notre église.

Pendant qu'elle visitait son duché, la reine reçut un message du roi lui demandant de se rendre à Angers où il l'attendait.

Elle se trouvait alors à Morlaix, retenue par une fluxion à l'œil gauche qui lui causait de cruelles souffrances. Elle pensa aussitôt pour guérir son mal au doigt miraculeux de Saint Jean, conservé à Plougasnou, dans la chapelle de Saint-Jean-du-Doigt et elle écrivit aux chanoines et recteurs de lui apporter la relique du saint apôtre.

Les prêtres s'assemblèrent dans l'église, posèrent sur un brancard le vénéré doigt guérisseur et s'apprêtèrent à le porter eux-mêmes, sur leurs épaules. A peine avaient-ils franchi le cimetière tenant à l'église, que le brancard se brisa. Lorsqu'il fut réparé et qu'on voulut y replacer la relique, on s'aperçut qu'elle avait disparu ; après recherches et prières, on la découvrit dans la chapelle, à sa place accoutumée qu'elle avait rejointe d'elle-même.

Anne, avisée de l'événement, comprit qu'elle avait fauté par orgueil ; elle s'agenouilla pour demander grâce de son péché et décida de se rendre à Plougasnou ; elle alla en litière jusqu'à une lande voisine de la chapelle, puis à pied. Le lendemain, l'évêque de Nantes lui appliqua sur l'œil la relique et sans doute le saint avait-il pardonné à celle qui avait su s'humilier car la fluxion disparut.

A la suite de cet événement «Sa Majesté» dit Albert le Grand, qui raconte le miracle, « donna le cristal où la sainte relique fut enchassée, un grand calice d'argent doré, des orceux, chandeliers et encensoirs d'argent blanc aux armes de France et de Bretagne, et de plus désigna une somme annuelle pour aider aux bâtiments de la dicte église ».

Depuis plusieurs années, le roi pensait à assurer sa succession. Sur les instances de la reine qui prévoyait qu'elle n'aurait pas de fils, il avait consenti en 1501 au désir de celle-ci qui, plus attachée à l'indépendance de son duché qu'à la grandeur de la France, voulait marier sa fille aînée Claude à Charles d'Autriche, le futur Charles

Quint. L'enfant, âgée de trois ans, lui fut fiancée en grand apparat au château de Blois. Mais la future souveraine manqua de dignité et hurla si fort qu'on ne put lui dire de « dieu gard » (le bonjour) ni lui rendre les honneurs.

Après ses maladies qui l'avaient fait réfléchir à l'avenir de la France, Louis XII comprit le danger de laisser la Bretagne à un prince autrichien, aussi, en 1506, il décida de faire épouser par sa fille l'héritier du trône, François d'Angoulême et fit jurer secrètement « sur le damnement de leur âme et leur part de paradis » aux officiers de la garde d'empêcher que Claude fût emmenée hors du royaume.

Il assembla les Etats Généraux et fit préparer une séance dans laquelle on devrait dire que le vœu de la nation était le mariage de Claude de France avec François d'Angoulême.

Il pensait se servir de la volonté populaire comme argument suprême pour convaincre la reine.

Cette précaution prise, le roi résolut d'unir le plus tôt possible le prince et la princesse. L'affaire était arrangée mais Louis XII eut encore bien des luttes intimes à soutenir avec sa douce Bretonne. Plaisantant il lui dit qu'il avait décidé « de n'allier ses souris qu'aux rats de son grenier », mais la reine garda le ton tragique et ne céda pas. Le roi, pour la convaincre, lui raconta l'apologue « de la biche à laquelle Dieu avait donné des cornes, mais fut contraint de les ôter, parce qu'elle voulait s'en servir contre le cerf ».

Anne, ayant des principes chrétiens, comprit

qu'elle devait s'incliner devant le roi, son maître, et fit contre fortune bon cœur. Mais toujours elle espéra la rupture de cette alliance, et ce ne fut que deux mois après sa mort, le 18 mars 1514, que le mariage de Claude et de François put être célébré et que la Bretagne fut réunie au royaume de France.

En 1514, la santé de la reine s'altéra. Elle n'avait cependant que trente-sept ans, mais la vie l'avait usée. Elle avait vécu dans des luttes perpétuelles ; son enfance avait été troublée par la pauvreté et les deuils ; des couches douloureuses avaient ébranlé sa santé. La naissance d'un enfant mort-né fut le début d'une longue suite d'attaques de gravelle. Elle mourut à Blois pendant l'une d'elle, le lundi 9 janvier 1514, vers dix heures du matin, sans que les médecins aient pu atténuer ses souffrances.

Le peuple entier ressentit la douleur de cette mort et ne put se « saouler » de la pleurer. « Chacun joignait « les mains disant prières et oraisons et croy que de « mémoire d'homme l'on ne vit pour un jour plus grande « pitié. Car non seulement les princes et les princesses, « mais les gens de tous les états qui là étaient sem- « blaient que autre métier n'eussent appris que de pleu- « rer, tendre les mains et crier. »

Le roi, accablé de chagrin, lui fit faire des funérailles telles que jamais on n'avait vues. Le corps de la reine fut embaumé, son cœur fut extrait et enfermé « dans un petit vaisseau de fin or pur et munde » pour

être enterré à Nantes, chez ses Bretons qu'elle avait tant aimés et mis dans la même tombe que ses père et mère. En 1793, ce précieux souvenir fut enlevé du tombeau du dernier duc de Bretagne et, actuellement, au musée Dobrée, à Nantes, est conservé pieusement le reliquaire d'or qui ne contient plus rien, hélas, du « plus grand cœur que oncques dame eut au monde ».

La reine morte fut exposée pendant huit jours, vêtues de riches atours, dans une salle du château de Blois. Après une autre exposition de son cercueil, elle fut enfin conduite à Paris pour être enterrée à Saint-Denis, sur tout le pasage du convoi, des cérémonies funèbres eurent lieu et, le 18 février, elle fut inhumée après de longues prières et discours.

Le même jour, eut lieu le repas de funérailles. Le récit de ces cérémonies fut fait sur l'ordre de Louis XII par Pierre Choque, roi d'armes de Bretagne, et distribué aux seigneurs de la cour.

Et le roi s'abandonna à son chagrin, mais, quelques temps plus tard, son entourage, pour le consoler et avec l'espoir d'un héritier, lui fit épouser Marie d'Angleterre.

Louis XII ne survécut qu'un an à la bonne duchesse, il mourut le 1^{er} janvier 1515 et son corps fut réuni à celui de la dernière souveraine bretonne, à Saint-Denis, sous le noble mausolée que sculpta Jean Just.

La reine Claude de France continua les libéralités de sa mère à l'égard de Dinan en faisant bailler par les

main de Jacques Raoult, miseur et receveur des deniers de ladite ville, une somme de vingt-cinq écus d'or pour aider à bâtir l'Eglise Saint-Malo.

Et, comme elle le pensait elle-même, le souvenir de la reine Anne s'atténua dans les mémoires, comme il arrive à toutes les choses mortes.

Cependant son nom est resté populaire : il est lié au rattachement de la Bretagne à la France.

Elle a, au cours de sa « vie bénie » de reine, fait œuvre utile et durable. Son père, un des premiers mécènes de la Renaissance, lui avait donné le goût des arts et elle protégea les peintres, les sculpteurs, les poètes.

Intelligente, très instruite, elle lisait et écrivait facilement le latin et même le grec ; elle était pleine de libéralité pour les savants, les poètes et écrivains qu'elle attachait à sa personne ; elle s'intéressait aux livres ; elle en avait de très nombreux et de très beaux dans une riche bibliothèque. Un des livres les plus célèbres qu'elle ait possédés, est son livre d'heures orné de quarante-neuf miniatures, œuvres remarquables de Jean Bourdichon et de Jean Perreal, conservée précieusement par les rois de France comme un chef-d'œuvre unique.

Elle était sensible à la beauté, aussi, pensionnait-elle et encourageait-elle les nombreux artistes peintres enlumineurs, scribes, sculpteurs, orfèvres français et italiens qui vivaient à la cour.

Elle fit exécuter par Michel Colomb le tombeau de ses parents qui est une des plus belles œuvres de cet artiste.

Elle s'intéressa aux peintres Jean Fouquet et ses fils Louis et François et Jean Poyet.

Elle comblait de cadeaux tous ces artistes et ses amis et était d'une royale prodigalité à leur égard.

Ses appartements étaient somptueusement meublés, ses vêtements très recherchés et son habitude des bains fréquents remarquable. Beaucoup de luxe l'entourait. Elle avait de nombreux et précieux bijoux. Son écurie comptait un très grand nombre de sujets de choix. Tout, autour d'elle, dénotait un goût délicat.

La musique, surtout celle de son pays, la ravissait ; aussi entretenait-elle à ses côtés quatre ménestrels bretons et deux chantres.

Elle aimait les fleurs, les jardins et les animaux ; elle avait vingt-quatre chiens dont neuf lévriers amenés de Basse-Bretagne, et de nombreux oiseaux.

Son insigne de la Cordelière était aussi celle d'un ordre qu'elle avait fondé. Cet ornement se retrouve partout sur ses meubles et ses objets personnels.

Sa devise était une hermine avec un petit collier d'or au col, et en banderolle « A ma vie ».

La livrée de ses gens très élégante était à ses couleurs jaune, rouge et noire et, après la mort de Charles VIII seulement rouge et noire.

Ainsi, grâce à la reine, la cour de France ressemblait à celles, si fort à la mode, des princes italiens et ébauchait le somptueux appareil des Bourbons.

Anne de Bretagne attira à la cour les filles de nobles maisons ; elle les attacha à son service d'honneur et toutes ces jeunes personnes, d'abord au nombre de

trente-quatre en 1492, puis de cinquante-neuf, pensionnées par la reine, formèrent le premier groupe des dames d'honneur qui depuis lors entourèrent les dames de France.

La reine-duchesse se chargeait de l'éducation de ces jeunes filles qui appartenaient toutes à la plus haute noblesse de France. Elle prenait aussi le plus grand soin de les maintenir dans une vie chaste et régulière et décorait les plus dignes de l'ordre de la Cordelière. Elle leur interdisait, étant seules, d'avoir des relations avec les gentils hommes. Elle n'eût même pas supporté, dit un chroniqueur, que Charles VIII ou Louis XII fissent oublier leurs devoirs à ces nobles filles. Sages et belles, ces jeunes femmes étaient aimées de la duchesse.

Quelques-unes, malgré ses doctes leçons, s'oublièrent en galants propos avec de jeunes seigneurs et même Anne de Rohan se fit enlever par un bâtard de Bourbon, ce qui lui valut d'être enfermée par son père dans un château isolé et blâmée très durement par la reine, qui ne lui pardonna jamais. D'autres encore échappèrent à la surveillance d'Anne de Bretagne et partirent en compagnie de trop aimables jeunes hommes. Les beaux principes et les sages leçons n'avaient pu convaincre ces demoiselles de se marier au gré de la reine et elles avaient voulu « vivre leur vie ». En quoi elles avaient sans doute raison puisque leurs aïeules et leurs descendantes trouveront bon d'en faire autant. En agissant ainsi, elles perdirent l'amitié de la reine qui, pénétrée d'idées très chrétiennes, manquait d'indulgence, mais elles y gagnèrent

rent peut-être quelques mois de bonheur, ce qui vaut bien des sacrifices.

La reine Anne, les dotant en les mariant aux plus méritants des gentils hommes de la cour, assura une vie heureuse à un grand nombre d'entre elles.

Il manquerait beaucoup au portrait de notre duchesse Anne si sa bonté inépuisable n'était pas évoquée à la fin de ce petit livre. En effet, cette généreuse princesse aidait les gens de sa maison dans toutes les circonstances malheureuses de leur vie, elle leur assurait une vieillesse heureuse lorsqu'ils ne pouvaient plus travailler.

Dans sa bourse, il y avait toujours quelque secours pour les êtres pitoyables.

Anne fut souvent dominée par les événements, mais elle sut tirer le meilleur parti des circonstances ; elle savait servir ses intérêts, ceux de la Bretagne et même ceux du royaume. Adroite, généreuse, intelligente, parfois avec un peu d'orgueil, elle sut se faire respecter et on dut compter avec elle. Aussi, est-ce une des plus vivantes et des plus fortes reines de France.

Aujourd'hui, parce qu'elle fut la dernière souveraine bretonne — la Bonne Duchesse apparaît comme une figure de légende, dont un chemin près de Dinan, « la côte aux ânes » garde le souvenir : la reine étant, un jour, allée distribuer des aumônes à Léchon, petit village près de Dinan, voulut rentrer dans la ville par l'au-

tre rive de la Rance. Les paysans, pour lui témoigner leur affection, lui fabriquèrent un chariot rustique, s'y attelèrent pour le traîner et la ramenèrent ainsi en triomphe en son château.

Et des souvenirs comme celui-là s'attachent à tous les coins de la Bretagne et font de la noble reine de France une populaire figure animant tout vieux château breton qui se respecte.



ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
LE 3 AOUT 1934

Prix : 5 frs